

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations Séance du 23 septembre 2020 Par suite d'une convocation en date du 16 septembre, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 23 septembre à 20h30 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14 Délibération n°D_2020_09_23_03</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, M. Christophe Piazzoni, Mme Pierrette Baton-Marechal, M. Marc Brunier, Mme Carole Chen, Mme Josiane Masson, Mme Cécile Pakosz, M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : Mme Anne-Marie Ceccon à M. Marc Brunier, Mme Emilie Combes à Mme Pierrette Baton-Marechal, M. Louis Buda à M. Georges Canicatti, M. Laurent Esteulle à Mme Josiane Masson Absent excusé : M. Jean-Philippe Gecchele Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton-Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Tarifs eau du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal décide le maintien des tarifs de vente d'eau, d'abonnement et de location de compteurs pour la période du **1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021**, à savoir :

- prix du m³ d'eau : 1.79 euro le m³

Pour usage agricole uniquement :

- 200 premiers m³ : plein tarif soit : 1.79 euro le m³
- m³ suivants : ½ tarif soit : 0.90 euro le m³

Les tarifs « abonnement et location » des compteurs d'eau :

- abonnement : 30.61 euros
- location : 30.61 euros

Ces tarifs seront pris en charge lors du prochain relevé d'eau.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 25 SEP. 2020 Et de la publication le : 28 SEP. 2020</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 25 septembre 2020 Le Maire, Georges CANICATTI</p>
--	--

